

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI CANADIENNE SUR LA SANTÉ

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mardi 17 janvier, de la motion de M^{me} Bégin: Que le projet de loi C-3, concernant les contributions pécuniaires du Canada aux services de santé assurés pris en charge par les régimes provinciaux d'assurance-santé et les montants payables par le Canada pour les programmes de services complémentaires de santé et tendant à modifier certaines lois en conséquence, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales.

M. Stanley Hudecki (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à féliciter le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M^{me} Bégin) pour la volonté et le dynamisme avec lesquels elle défend les cinq principes de l'assurance-maladie en s'efforçant de faire en sorte que le Canadien moyen puisse bénéficier de services médicaux sans qu'il lui en coûte trop cher. Personne ne peut contester sa sincérité ni douter qu'elle fait le maximum pour que tous les Canadiens puissent recevoir des soins médicaux de qualité, quel que soit leur âge, leur sexe ou la région où ils vivent.

Dans ce débat sur la loi canadienne sur la santé, je voudrais faire le point sur le rôle que joue la profession médicale au Canada, ses réussites et ses frustrations. Mes premières remarques s'adressent aux députés de la Chambre et, dans une moindre mesure, aux journalistes qui ont souvent critiqué sans raison la profession médicale. Étant moi-même membre du Collège royal des médecins et chirurgiens et ayant exercé la chirurgie pendant 30 ans, j'ai du mal à tolérer les insinuations cyniques et malveillantes de certaines personnes qui connaissent très mal la complexité de l'art médical et qui suscitent chez le public un sentiment de méfiance et d'angoisse en accusant des médecins de procéder à des opérations chirurgicales inutiles, d'ordonner des séjours à l'hôpital superflus ou trop longs et de demander des compensations excessives.

Certes, il y a dans toute profession des moutons noirs qui donnent une mauvaise image de la profession, mais ce n'est pas une raison ni une excuse pour harceler continuellement la profession médicale dans son ensemble. Rares sont les médecins qui ne respectent pas l'éthique professionnelle. L'immense majorité des médecins sont des Canadiens responsables et raisonnables qui compte parmi les gens les plus consciencieux et les plus respectés.

Il n'y a aucune autre profession au Canada dont les membres sont soumis aux pressions constantes que suppose la prise de décisions responsables heure après heure, jour après jour et année après année. Il n'y a pas d'autres professions dans lesquelles les décisions peuvent avoir d'aussi graves conséquences, qu'il s'agisse de vie ou de mort, d'infirmité physique ou mentale partielle ou totale. De plus, les médecins doivent prendre ces décisions sur-le-champ, sans pouvoir consulter quelqu'un d'autre, un comité, des experts ou des universitaires. Enfin, les médecins ont l'impression d'être constamment surveillés par des personnes qui sont prêtes à tenter des poursuites si les résultats ne correspondent pas à ceux qu'escomptait le patient. A cause de leur éthique professionnelle, les membres de la

Assurance-santé—Loi

profession médicale peuvent être dérangés à toute heure du jour par n'importe quel citoyen qui a des problèmes médicaux réels ou imaginaires.

Il est difficile de quantifier les pressions auxquelles sont soumis les hommes et les femmes médecins, mais il est possible de s'en faire une idée en constatant que le taux de suicide chez les médecins est supérieur à la moyenne, en voyant le nombre de médecins qui cherchent un réconfort dans la drogue et l'alcool, ainsi que la fréquence des séparations ou des divorces dus au fait qu'un parent médecin a inévitablement négligé sa famille à cause de ses responsabilités professionnelles. Pourtant, au cours des dix dernières années, ces mêmes médecins ont fait profiter les Canadiens de raffinements techniques de plus en plus nombreux, comme le prouvent la diminution de notre taux de mortalité infantile et l'accroissement de l'espérance de vie des Canadiens.

La population a montré le respect que lui inspire la profession médicale en la considérant, dans un récent sondage Gallup, comme la profession la plus digne de confiance. Je précise que, dans le même sondage, les personnalités politiques et les journalistes se classaient parmi les derniers. J'exhorte donc les députés à limiter les attaques contre les médecins en reconnaissant le rôle important que jouent ces derniers dans la qualité de la vie et la santé de tous les Canadiens.

En outre, j'ai été choqué de constater à quel point on manquait de données statistiques précises et de renseignements concrets sur le système médical au moment de parler de questions litigieuses qui ont donné lieu à des débats et à des affrontements. Beaucoup de déclarations qui suscitent des controverses ne sont que des impressions anecdotiques et des généralisations. Je fais allusion à la manière dont les provinces rendent compte de la façon dont elles dépensent l'argent que le gouvernement fédéral a remis aux gouvernements provinciaux pour les soins médicaux.

• (1210)

J'ai eu du mal à trouver des données exactes sur le déficit annuel des hôpitaux, le nombre de lits fermés et la longueur des listes d'attente dans les divers hôpitaux du pays. Il faudrait beaucoup de recherches, notamment d'ordre démographique, pour fournir aux administrateurs des services de santé du Canada ainsi qu'aux hommes politiques des données factuelles sur lesquelles ils puissent vraiment compter pour établir les priorités en matière de financement et de programmes en vue de répartir les ressources au chapitre de la santé.

Le gouvernement fédéral accorde aux provinces des crédits pour les soins de santé sous forme de contributions pécuniaires et de transferts fiscaux. Cependant, il est extrêmement difficile de savoir précisément à combien s'élèvent les dépenses pour les soins de santé dans chaque province. Ces dernières devraient être tenues de rendre des comptes beaucoup plus détaillés.

Quelle est donc la situation des services de santé au Canada? Quels besoins faut-il prévoir? On dit que les listes d'attente sont longues dans les hôpitaux. D'après l'Association médicale canadienne, il y aurait 150,000 personnes en attente dans l'ensemble du pays, mais d'où viennent ces renseignements? Ils semblent se fonder davantage sur des conjectures que sur des faits précis.

Selon l'enquête que j'ai menée moi-même à Hamilton, depuis quatre ou cinq ans, on réclame constamment des lits